



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret ministériel N°2023-08 du 25 Juin 2023

DELEGATION IMPERIALE – MINISTERE DU 7ÈME CIEL

CHEF DU LUDUS

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le titre V de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu l'article 1 de l'arrêté 2022-02 du 30 mars 2022

Considérant qu'il est nécessaire de récompenser les citoyens Beauchesnois les plus méritants dans le domaine de la festività, du plaisir et du partage,

Nous, Guenaël JARNIER-CHAUSSEON, Chef du Ludus, par délégation impériale de SMIR, arrêtons :

Article 1

La médaille d'honneur échelon bronze est décerné à :

- Mme RICHARD Marion,

- Mme HENAUT Romane,
- Mme HENAUT Quentin,

Article 2

La médaille d'honneur échelon argent est décerné à :

- M. BECQUET Dominique, Duc d'Ortax,
- Mme BECQUET Sandrine, Duchesse d'Ortax,
- Mme LEGUELAFF Sandrine,

Article 3

La médaille d'honneur échelon or est décerné à :

- M. SAMSON Octave, Prince Impérial,
- SAMSON Victor, Grand Prince Impérial,
- M. FRISSUR Vincent.

Par délégation de SMIR,

Sous l'autorité de M. le Ministre du 7ème Ciel,

Le Chef du Ludus,

Guénaël JARNIER- CHAUSSON

Le Grand Chancelier des Ordres et Récompenses, Prince Impérial,

Octave SAMSON